



Communiqué de presse
28 mai 2015

Les accords sociaux 2015 ont été signés par les organisations de salariés de la profession

La Chambre Syndicale du Déménagement se félicite de la signature apposée par la FGTE-CFDT, la CFTC, FO et la CFE-CGC sur trois accords majeurs :

- la revalorisation du taux horaire du 120 D à 9,62€ ;
- l'augmentation des autres taux de la grille conventionnelle de salaire de 1% ;
- la dérogation au protocole d'accord sur le travail de nuit avec une compensation pécuniaire sur la base du coefficient 150 D plutôt que sur le coefficient 150 M, tel que cela était le cas jusqu'à présent.

Ces accords ne seront applicables qu'à compter de la date de leur extension.

Thierry Gros, Président de la Commission Sociale et Vice-Président de la CSD approuve positivement le déroulé de ces discussions : "Malgré un début de négociation difficile en raison de la crise traversée par le TRM, nous avons su retrouver un dialogue apaisé et constructif, pour se concentrer sur l'avenir de notre profession ».


La CSD, fervent moteur du dialogue social et responsable, souligne le fait que cette signature démontre la volonté de l'ensemble des interlocuteurs d'évoluer dans un climat serein, pour assurer l'équilibre fondamental nécessaire aux débats de la Profession.

Contact presse

Varùna LUTKUS - 01 49 88 24 30
communication@cسدemangement.fr

A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement

Créée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises sur les 1300 existantes du secteur.

La CSD est membre fondateur de la Confédération Nationale de la Mobilité. 

www.cسدemangement.fr, le site institutionnel de la CSD

www.demenager-pratique.com, le site de la CSD dédié au grand public